



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 07 Décembre 2023 – 12h / 13h30



Compte-rendu

Présents :

Alizée HEQUET, Mahdi TERFASSI, Gabriel BOUAFOURA, Arthur DIMIER, Camille LAMURE, Giulia GENTHON, Péma VACCARI, Alice LEGER-VILLA, Lilian MOREAU, Théo DUCLAUX, Noah JEAN, Tifenn FLOCARD.

Et ;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) : Léo ALVES PEREIRA ; Romy VERDANT

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Visite de la mairie

2- Vote du CR de novembre 2023

La majorité des enfants n'ayant pas lu le compte rendu, une lecture à haute voix est effectuée avant le vote.

Le compte rendu est adopté par 12 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

3- Exposé des recherches sur le coût d'une araignée

Giulia GENTHON nous expose les trois araignées qu'elle a trouvées pour des enfants de 3 à 14 ans :

- 3m50 de hauteur, 5.289 €
- 4m50 de hauteur, 10.429 €
- 5m de hauteur, 12.649 €

Eric CHARPENTIER nous expose l'araignée qu'il a trouvée pour des enfants de 3 à 12 ans :

- 2m70 de hauteur 2.071 € HT conforme à la norme de sécurité exigée.

Dans les échanges entre élus enfants et adultes, le choix se porte sur deux propositions envisageables :

- L'araignée de 2m70 de hauteur à 2.071 € HT,
- L'araignée de 3m50 de hauteur à 5.289 €.

Les élus adultes en charge des finances de la commune vont échanger afin de s'assurer que le projet est réalisable financièrement. Notamment sur le coût additionné de son installation.

4- Travail en atelier :

Les élus enfants sont répartis en groupe de travail afin d'échanger sur les différents projets de l'année 2023/2024.

a. Atelier 1 : Logo

Madhi TERFASSI, Alizée HEQUET, Alice LEGER-VILLA et Pema VACCARI, accompagnés d'Elodie BOUZON sont réunis autour de la confection du nouveau logo.

Le groupe de travail propose aux élus enfants de dessiner des propositions de logo pour la séance du 11 janvier 2024. Cette proposition sera également faite par les élus aux enfants de l'école élémentaire qui seraient intéressés.

Dans le dessin proposé, plusieurs composants doivent être représentés, à savoir :

- L'Isère
- Un aigle
- Le drapeau français
- Des montagnes
- Une fille et un garçon qui se tiennent la main
- Ecrire CME ou Conseil Municipal des Enfants au-dessus des enfants

Le cadre doit être un carré arrondi dans les angles.

b. Atelier 2 : Araignée ou concours.

Cet atelier est mis en attente pour l'heure.

c. Atelier 3 : Atelier lecture

Noah JEAN, Gabriel BOUAFOURA, Giulia GENTHON et Tifenn FLOCARD, accompagnés de Denis BERNE, Michèle FLAMAND et Cloé COURBON travaillent sur les fondements de l'atelier lecture.

Le groupe de travail a défini les critères suivants pour l'élaboration d'un atelier lecture pour les personnes âgées :

- Les enfants lecteurs devront être en classe de Ce2, CM1 ou CM2.
- Le choix des lectures sera effectué par les enfants lecteurs. Ils devront ensuite écrire un résumé de leur lecture afin de pouvoir produire une communication pour les personnes âgées.
- Le groupe de travail souhaite informer les enfants de l'école par le biais d'une affiche qui leur permettra également de s'inscrire s'ils souhaitent être lecteur.

Le groupe de travail fixe donc comme objectif pour la prochaine séance de mettre en forme une affiche de communication, de réfléchir à la forme souhaitée pour l'évènement (jours, créneaux ...) et de prendre contact avec Héléna la bibliothécaire pour une aide potentielle.

d. Atelier 4 : Journée avec la LPO pour construire des abris à chauve-souris.

Camille LAMURE, Lilian MOREAU, Arthur DIMIER, Théo DUCLAUX, accompagnés de Martina STUMPF, échangent sur la construction d'une journée avec la LPO pour construire des abris à chauve-souris.

Le groupe de travail propose deux dates différentes pour la journée : le 6 Avril ou le 4 mai. Les enfants élus, accompagné de Martina STUMPF devront contacter la LPO afin de connaître leurs disponibilités et le prix d'une intervention.

Pour la prochaine séance, les enfants élus devront réfléchir à un article expliquant l'utilité des abris à chauve-souris et trouver des personnes volontaires pour en accueillir. Martina STUMPF rappelle qu'il faudra au total trouver 20 emplacements sur toute la commune.

La séance se termine à 13h30.